

Ref : NT/KR/ADM 202103 02
Objet : Point Covid/Course

Nîmes, le 14 Mars 2021

Chères et Chers Licenciés FFCC,

Vendredi 12 mars, j'ai pu rencontrer en entretien privé notre Ministre de tutelle, Madame Roxana Maracineanu de passage à Montpellier.

L'objectif de cette entrevue programmée, était de faire un point sur les perspectives de retour du public dans les enceintes sportives et les arènes, au cœur de cette crise sanitaire qui nous met toutes et tous un genou à terre.

S'agissant d'un projet du Ministère des Sports pour les prochaines semaines, nous avons évoqué ensemble le projet de retour du public en enceinte de plein air sous un format d'expérimentation médicale qui servirait de test et de support d'analyse pour guider les futures décisions gouvernementales.

Je vous dois la transparence. Les conditions de réalisation de ces expérimentations médicales avec retour du public au cœur des événements sportifs, telles qu'elles m'ont été présentées semblent très couteuses et particulièrement difficile à mettre en œuvre dans l'environnement de la Course Camarguaise.

Néanmoins, nous n'allons rien lâcher et travailler rapidement avec les Préfets du territoire pour analyser plus en détail ce protocole médical expérimental et si elles existent, saisir toutes les opportunités réalistes qui pourraient nous permettre d'avancer.

Au-delà de cette expérimentation médicale, notre Ministre m'a informé qu'elle se donnait 4 à 6 semaines de concertation, d'étude et de travail avec toutes les composantes du sport pour avancer sur les objectifs prioritaires suivants :

1. La reprise du sport pour tous les mineurs particulièrement impactés à ce jour
2. La mise en place de masque nouvelle génération adapté aux pratiques de sport de contact
3. Le retour du public dans les enceintes sportives avec la priorité aux enceintes de plein air

Tous cela bien évidemment sera très directement conditionné dans son avancement, par l'évolution de la crise sanitaire.

La FFCC vous fera un nouveau point d'information dès que de nouveaux éléments seront d'actualité.

La FFCC rappelle que selon les règles sanitaires en vigueur depuis le 3 Février 2021 et selon les dérogations accordées par notre Ministère de Tutelle, nous pouvons poursuivre les activités fédérales suivantes :

(Si de nouvelles restrictions venaient à modifier ou faire évoluer dans le bon sens cette reprise d'activité, nous vous en ferions part)

1. Activités des écoles de raseteurs licenciées 2021

Possibilité pour les écoles de raseteurs licenciées d'organiser des entrainements pour la préparation physique et technique et des courses d'entrainement sous conditions réglementaires et sanitaires.

2. Courses d'entrainement pour la préparation des raseteurs et tourneurs licenciés 2021 et pour la préparation et l'essai des taureaux et vaches des manades licenciées FFCC 2021.

Possibilité pour les clubs taurins et organisateurs licenciés FFCC 2021 d'organiser des courses d'entrainement pour assurer la préparation des raseteurs et tourneurs confirmés sous conditions réglementaires et sanitaires

Dans le cadre du déroulement de ses activités formant le PRA FFCC 2021 Phase 1, il est impératif de respecter les consignes suivantes :

- L'ensemble des acteurs participants doit avoir leur **licence FFCC 2021** à jour.
- Toutes les activités doivent se dérouler à **huis clos** et sont exclusivement réservées aux acteurs.
- Respect des règles du couvre-feu en vigueur
- Port du masque obligatoire à l'arrivée des pratiquants et acteurs, lors des rassemblements collectifs, et au départ des pratiquants et acteurs
- Masque obligatoire pour les manadiers, gardians, membres de l'école ou du club taurin pendant tout le déroulement de l'activité
- Pas d'obligation de porter le masque pour les acteurs en piste pendant la pratique sportive
- Pas de contacts, ou d'exercices avec contact
- Désinfection des mains à l'arrivée et régulièrement pendant l'entrainement ainsi qu'au départ des élèves, éducateurs, raseteurs et tourneurs
- Pas d'accès aux vestiaires
- Désinfecter le matériel après utilisation
- Bouteilles d'eau individuelle
- Feuilles de traçabilité à remplir et à renvoyer sous 48 h au manager COVID FFCC Mr Cyril Garcia : cyril.garcia@ffccamarguaise.com

La FFCC se permet aussi de rappeler à toutes fins utiles que les courses emboulées font partie à part entière du périmètre d'activité réglementaire de la FFCC selon l'article 1A des Statuts Fédéraux énoncé ci-après :

Article 1A

On peut en définir trois formes d'expression de la course camarguaise qui doivent toujours recevoir l'agrément de la Fédération ; leurs conditions de mise en œuvre sont détaillées dans les Règlements Généraux et Sportifs. Aucune autre manifestation qualifiée de course camarguaise ne peut être reconnue par la FFCC.

Courses « dites » emboulées : Dans cette catégorie de courses, les taureaux ou vaches sont emboulés ou cornes protégées.

Courses de ligues : Dans cette catégorie, les taureaux de six ans au maximum et les vaches de SEPT ANS au maximum dans l'année, courent cornes nues. Les jeunes y participent à titre de stagiaires. Suivant leurs aptitudes, ils peuvent être admis à s'exprimer dans les courses de compétition. La réglementation spécifique aux courses de ligues est précisée dans les règlements généraux et sportifs.

Courses de compétition et assimilées : Elles peuvent être appelées royales, super royales, concours de manades, courses de taureaux jeunes, courses d'étalons. Ici les raseteurs titulaires s'affrontent dans diverses compétitions, organisées par différentes associations ou organismes, sous l'égide et le contrôle de la Fédération.

Chères et chers licenciés, la situation de la filière est d'une extrême fragilité et notre engagement hautement responsable sera un facteur déterminant dans le niveau de confiance que pourront continuer à nous accorder les autorités dans les prochains mois.

La FFCC reste mobilisée et à votre écoute.

Avec notre sincère considération fédérale.

Pour le Bureau Fédéral

Nicolas TRIOL, Président FFCC

